

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

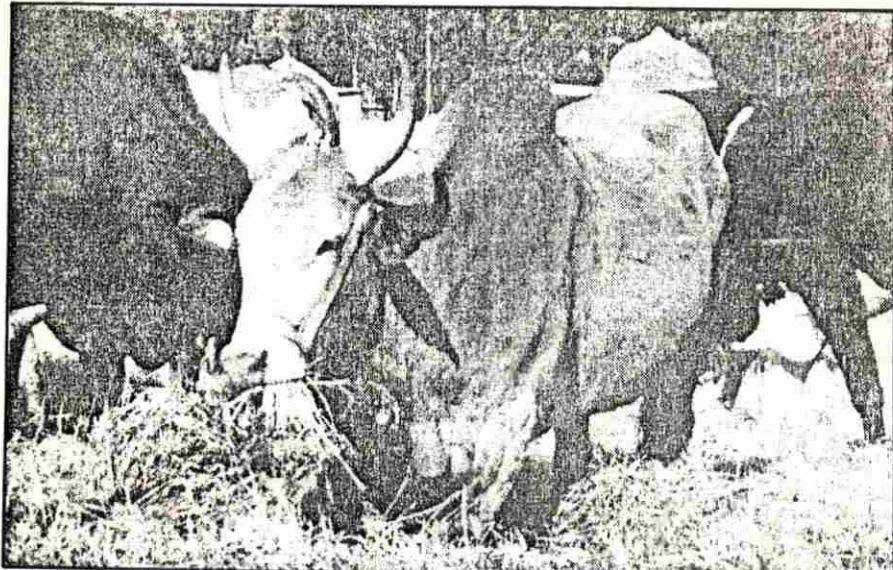


Permanent Inter-State Committee for
Drought Control in the Sahel

CILSS

*Promotion des échanges des produits de l'élevage
dans les pays du couloir central*

**Système d'Information Commerciale
pour la Promotion des Echanges
des Produits de l'Elevage**



Juin 1993

**Dr. SIDIBE Seydou
Expert CILSS
B.P. 7049 - Ouagadougou**

C.I.L.S.S.

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

*Promotion des échanges des produits de l'élevage
dans les pays du couloir central*



**SYSTEME D'INFORMATION COMMERCIALE
POUR LA PROMOTION DES ECHANGES
DES PRODUITS DE L'ELEVAGE**

Juin 1993

Dr. SIDIBE Seydou
Expert CILSS
BP 7049 Ouagadougou

PREAMBULE	3
PREMIERE PARTIE : Définition du système d'information commerciale	4
Introduction	5
1. Inventaire et analyse des reseaux d'information existants	6
1.1. Informations sur les marchés à bétail	6
2. Proposition du système d'information	9
2.1. Opportunité du système	9
2.2. Finalité et objectifs	9
2.3. Identification des types d'informations	10
2.4. Analyse des données nécessaires du système d'information	11
3. Conditions de mise en oeuvre du système d'information	14
3.1. Collecte et traitement des données	14
DEUXIEME PARTIE : Notice technique	17
Introduction	18
1. Fax - Radio des pays exportateurs	19
2. Fax - Radio des pays importateurs	25
3. Journal de l'exportateur/ Journal de l'importateur	31
4. Bulletin de l'exportateur/ Bulletin de l'importateur	43
5. Contraintes à respecter	55
Schéma de publication des indicateurs du marché sahélien	56
Schéma de publication des marchés ivoiriens	57
6. Responsabilités dans la collecte et le traitement des informations	58
7. Responsabilités dans la diffusion des informations	60

P R E A M B U L E

Le présent document est une contribution à la recherche de solutions pratiques pour la mise en place d'un système d'information commerciale performant et efficace, en vue de la promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central (Burkina Faso, Mali et Côte-d'Ivoire, notamment), voire en Afrique de l'Ouest.

Il n'a nullement la prétention d'apporter des modifications spectaculaires, mais d'exploiter plutôt au mieux les informations utiles disponibles pouvant guider valablement l'opérateur économique dans ses transactions commerciales.

Il a été élaboré sur la base des interviews auprès des producteurs et commerçants et à partir de la documentation existante. Il a en outre bénéficié des observations et suggestions pertinentes des techniciens des structures nationales des pays du couloir central impliquées dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations commerciales.

Il comprend deux parties :

- une première partie relative à la définition du système d'information commerciale;
- une deuxième partie relative à la notice technique

PREMIERE PARTIE

DEFINITION DU SYSTEME

D'INFORMATION COMMERCIALE

- Inventaire de l'existant**
- Proposition du système et identification des types d'informations**
- Conditions de mise en oeuvre**

INTRODUCTION

L'Information est un outil indispensable pour une meilleure gestion des problèmes relatifs à la commercialisation du bétail et de la viande.

Il existe actuellement dans les pays sahéliens un système d'information à deux composantes :

- une composante traditionnelle, efficace mais ne servant qu'une minorité de grands commerçants ;

- une composante moderne insuffisamment exploitée et ne servant qu'aux besoins des administrations et des chercheurs.

Cette situation ne favorise pas une rationalisation du marché.

Il est plutôt question de mettre en place un système d'information moderne et non personnel. Pour cela, il y a lieu d'abord, d'analyser d'une part les besoins des commerçants en information commerciale, et d'autre part la structure et le fonctionnement du marché à bétail.

La proposition de système d'information moderne et performant inspirée de cette analyse doit résoudre les problèmes pratiques d'identification de moyens et mode de collecte, de traitement et de diffusion de l'information en précisant pour chaque type les acteurs: producteurs et utilisateurs.

1. INVENTAIRE ET ANALYSE DES RESEAUX D'INFORMATION EXISTANTS

1.1. Informations sur les marchés à bétail

On distingue principalement :

- les marchés quotidiens qui peuvent être soit de collecte, soit terminaux
- les marchés hebdomadaires où se regroupent les animaux en nombre important et où viennent s'approvisionner les commerçants en vue d'acheminer le bétail acheté vers d'autres marchés ;
- les marchés saisonniers qui se créent à des occasions particulières comme les fêtes.

Le commerçant de bétail qui n'arrive pas à acheter sur un marché se déplace vers d'autres. Il peut également s'approvisionner sur des marchés divers tout en ayant un marché de référence. Il peut également acheter hors marché directement auprès des producteurs. Les achats hors marché prennent de plus en plus de l'importance, sans doute à cause du manque d'organisation de certains marchés et du nombre impressionnant d'intermédiaires, qui agissent défavorablement sur les prix (chacun voulant prélever son bénéfice sur la transaction).

La collecte des animaux (bovins, petits ruminants et, à un degré moindre et selon la localité, équins, asins, camelins) est traditionnellement effectuée selon deux systèmes :

- les éleveurs amènent eux mêmes leurs animaux au niveau des marchés de collecte ou au marché intermédiaire ;
- les collecteurs locaux se rendent directement chez les producteurs.

Les marchés à bétail, qu'ils soient de collecte, de regroupement ou terminaux sont assez nombreux et le nombre de commerçants, de courtiers et d'intermédiaires de toutes sortes est assez impressionnant. Il y a cependant une insuffisance d'infrastructures d'accueil pour les centaines d'animaux qui sont régulièrement exposés à la vente : insuffisance de parcs clôturés, peu d'abreuvoirs, pas d'assainissement.

1.1.1. Pays sahéliens

Compte tenu du fait que notre centre d'intérêt se situe principalement dans les pays du couloir central, nous considérons dans un premier temps les marchés du Burkina Faso et du Mali comme marchés de référence au Sahel. Pour les pays importateurs que nous verrons plus loin, le marché ivoirien sera pris comme référence, étant entendu que les marchés ghanéens, beninois, nigérians, voire sénégalais, seront ultérieurement intégrés.

Les marchés à bétail du Burkina et du Mali ont généralement des fréquences variables, ponctuant le rythme des activités des commerçants. Les principaux marchés d'exportation orientés vers la Côte d'Ivoire sont les suivants : au Burkina Faso (Ouagadougou, Kaya, Koupela, Pouytenga, Youba et Bobo Dioulasso) et au Mali (Fatoma, Niono, Boussin, Kati et Koutiala).

Réseau officiel

Les informations formelles relatives à ces marchés à bétail portent essentiellement sur :

- la quantité du bétail présenté, le nombre de têtes vendues

- le prix moyen hebdomadaire du bétail sur pied et par espèces, et ses fluctuations dans le temps et dans l'espace.

- l'origine et la destination des animaux ayant fait l'objet de transactions.

Ces informations sont censées être disponibles hebdomadairement, mais en général elles ne le sont qu'un ou deux mois plus tard. Aussi, ne sont elles utilisées que par les services techniques et les experts à des fins statistiques. Elles s'avèrent donc peu utiles aux commerçants qui ont besoin de données en temps réel à intégrer dans leur processus de prise de décision. Cependant, même si elles sont disponibles en temps réel, on notera aussi que la nature et la forme de ces données ne facilitent pas leur prise en compte par le commerçant dans l'élaboration de sa prise de décision.

De façon plus explicite, on souligne que le prix moyen hebdomadaire de l'animal sur un marché donné est une donnée abstraite difficilement utilisable par l'exportateur pour se positionner sur tel ou tel marché.

S'agissant des indicateurs d'approvisionnement du marché et de niveau de transactions (quantités présentées et quantités vendues) tels que collectés, ils sont peu fiables et mal exploités puisqu'on ne les utilise pas pour donner des tendances du marché dans un futur proche. Par ailleurs, les données nationales ne sont pas mises à la disposition des pays importateurs.

S'agissant des données sur les exportations, il existe les informations officielles émanant des services techniques d'encadrement .Celles communément admises sont celles qui émanent des services vétérinaires (laissez passer zoosanitaires, certificat de sortie) et celles qui proviennent des services des douanes aux postes de sortie (déclaration, certificat d'exportation, de transit...)

Réseau informel

Une batterie d'information est véhiculée vers les commerçants de façon informelle (parents voyageurs, transporteurs, pisteurs, logeurs,) et quelquefois par des moyens modernes de communication (téléphone, réseau administratif de commandement, etc...).

Les commerçants qui ont presque toujours des liens familiaux dans les zones de production s'appuient sur des informations commerciales fournies par les parents. Certains s'informent auprès de voyageurs et de transporteurs qui font régulièrement le voyage entre certains marchés intéressants.

D'autres disposent d'un certain nombre de pisteurs qui font la prospection auprès des zones de production et des marchés pour faire des options d'achat. Les logeurs, de leur côté, sur les principaux marchés, sont source d'informations sur les transactions commerciales.

Sur la base de toutes ces informations, compte tenu de leur expérience du marché, les commerçants par anticipation, décident de se placer sur un marché précis à un moment donné et pour cela, font le déplacement.

Pour eux, le coût de ce réseau d'information est nul et ils trouvent inconcevable que l'on puisse " vendre une parole ". Or, il s'agit en réalité d'un service rendu (bien économique) et qui a son coût. Ce coût est implicite et est inclus dans le prix de l'animal même si l'on ignore le comment et l'importance . Le fait que chaque commerçant dispose de son réseau particulier met en relief le non partage de l'information, ce qui en rend le coût relatif élevé.

Par ailleurs, un tel système d'information est élitaire et exclut toute personne ne disposant pas de lien de parenté ou de connaissance dans le milieu. Enfin, il est de portée forcément limitée spatialement.

1.1.2. Pays côtiers

Restant toujours dans le contexte des pays du couloir central, les observations suivantes se référeront principalement au marché ivoirien.

Le marché de Port Bouet est en fait la bourse des marchés à bétail de Côte d'Ivoire. C'est à dire que l'état de ce marché se répercute sur la santé des marchés intérieurs. Il s'agit d'un marché terminal qui sert aussi de relais aux marchés intérieurs (Bouaké, San Pedro, Odjenné, Ferké). Des pays comme le Mali et le Burkina Faso déversent quotidiennement un lot important de bovins et de petits ruminants sur ce marché et les professionnels qui s'y trouvent ont pour la plupart leurs ramifications dans les pays sahéliens. Les marchands de bétail de Port Bouet sont en général en contact avec leurs parents installés au Sahel et le commerce semble avoir un caractère familial. Néanmoins, compte tenu de l'évolution de la production animale en Côte d'Ivoire, des autochtones s'adonnent actuellement au commerce du bétail.

Les informations disponibles sur le marché de Port Bouet ont trait principalement au prix des animaux présentés par races et espèces, au prix du kg de viande, au flux du bétail en provenance des pays sahéliens. Elles sont généralement collectées par les agents de l'Etat mais relativement peu diffusées ou avec beaucoup de retard. Elles sont répercutées sur les commerçants sahéliens à travers des réseaux informels formés par une chaîne de parentés.

2. PROPOSITION DU SYSTEME D'INFORMATION

2.1. OPPORTUNITE DU SYSTEME :

L'insuffisance d'exploitation des systèmes officiels d'information et leur inefficience, la relative rationalité du système informel, la nécessité de moderniser le commerce du bétail et de le rendre plus concurrençiel et l'adhésion des opérateurs à cette dernière dynamique, sont autant de facteurs qui militent en faveur de la mise en place d'un système d'information commerciale efficace et performant.

2.2. FINALITE ET OBJECTIFS :

2.2.1. Finalité :

Rationaliser le commerce de bétail et de la viande, le rendre plus performant en vue de reduire les coûts et augmenter la compétitivité du bétail sahélien.

2.2.2. Objectifs :

Mettre à la disposition des opérateurs économiques des informations commerciales utiles en temps réel et à moindre coût et de façon non discriminatoire en vue de leur permettre d'effectuer des achats, de faire des expéditions d'animaux en fonction du niveau de la demande, et minimiser les pertes physiques et économiques.

Le système doit être léger, de coût supportable pour faciliter ultérieurement son financement partiel ou total par les opérateurs économiques eux - mêmes.

2.3. IDENTIFICATION DES TYPES D'INFORMATIONS

Les interviews auprès des commerçants et des techniciens, la vision régionale du problème des échanges de produits de l'élevage ont permis d'identifier les informations prioritaires. Il s'agit de :

2.3. 1. Pour les exportateurs :

- informations sur les marchés d'approvisionnement : prix, qualité et offre

- informations sur la situation des marchés des pays importateurs (prix, niveau d'approvisionnement, niveau des transactions, niveau des arrivages) :

- informations sur la logistique (mouvement et disponibilité des moyens de transport et prix du transport) ;

- informations administratives (lieux pour effectuer certaines formalités et règlementations en vigueur, conseils pratiques) ;

- informations bancaires (disponibilité des lignes de crédit, chronique des opérations bancaires, informations diverses sur le système bancaire, conseils pratiques).

2.3.2. Pour les importateurs :

- liste des exportateurs avec intention d'exporter, capacité et rythme d'exportation , intention pour les 30 prochains jours ;

- catégories d'animaux disponibles ;

- disponibilité des animaux : espèces et catégories définies sur ces marchés, abondance, pénurie et tendances ;

- niveau et évolution des prix sur les marchés: fourchette de prix sur les marchés sahéliens des espèces et catégories définies, appréciation du niveau des prix et tendances ;

- procédures et règlementation en vigueur ;

2.4.1. Informations relatives aux marchés des pays d'exportation :*** le niveau d'approvisionnement des marchés d'achat :**

L'exportateur est intéressé de toute évidence par certaines catégories d'animaux sur les marchés d'exportation qui sont celles demandées sur les marchés d'importation. Il s'agit principalement des bovins selon trois spécifications:

- bovins pesant plus de 300 Kg. (Catégorie 1)
- bovins pesant entre 250 et 300 kg. (Catégorie 2)
- bovins pesant moins de 250 kg. (Catégorie 3)

Pour les petits ruminants, en bon état d'engraissement, destinés à l'exportation, il s'agit de :

- bœliers pesant entre 35 et 40 kg
- boucs pesant entre 30 et 35 kg.

Pour tous ces animaux, l'exportateur est intéressé de savoir si l'offre est suffisante.

Plus précisément, ce n'est pas l'effectif des catégories citées qui intéresse; mais plutôt de savoir si les quantités présentées sont en augmentation ou en diminution par rapport à certaines périodes de référence : semaine dernière, mois dernier, même période de l'année passée ; et surtout si l'offre est suffisante ou insuffisante.

*** les prix :**

L'exportateur est intéressé par le niveau et la variation des prix des catégories d'animaux d'exportation. Au plan spatial, il doit donc disposer en temps opportun du niveau des prix sur un certain nombre de marché à vocation d'exportation. Pour le Burkina Faso, il s'agira des marchés de Ouagadougou, Pouytenga, Kaya, Bobo Youba. Pour le Mali, il s'agira des marchés de Niono, Boussin, Fatoma, Koutiala et Kati.

Au plan de l'évolution des prix dans le temps, le commerçant voudrait savoir quelle est la tendance des prix et si, cette tendance est normale pour la période.

Quant à l'expression du prix, elle doit avoir les caractéristiques opérationnelles suivantes : se rapporter à une catégorie d'animaux destinés à l'exportation, être un prix effectif de transaction et non un prix moyen, c'est à dire qu'il faudrait avoir le prix le plus bas et le plus élevé. Par exemple, le prix du type de taureau d'exportation, de race zébu, et pesant plus de 300 kg environ, est compris entre 65.000 F CFA et 70.000 F CFA.

*** les informations sur la logistique :**

Compte tenu de la complexité des moyens de transport et de son manque d'organisation, des efforts doivent être déployés pour collecter certaines informations y relatives. C'est ainsi que :

Concernant les expéditions par camion, il s'agira de collecter les informations suivantes :

- la disponibilité et le nombre par type de camions ;
- nature du chargement ;
- nombre de têtes de bétail ;
- destination des camions ;
- date probable d'arrivée ;
- prix du chargement selon la destination et le lieu de départ.

Il faudrait aussi acquérir des conseils pour le choix des camions, s'assurer qu'ils sont en bon état et en règle.

Concernant les expéditions par train, les informations porteront sur :

- la disponibilité et le nombre par type de wagons ;
- les dates de départ et d'arrivée des trains ;
- la durée moyenne du trajet ;
- le prix du chargement selon la destination et le lieu de départ.
- les conseils pratiques ;

*** les informations bancaires :**

Une expansion importante et rapide du volume des exportations est peu probable à court terme et la surface financière des commerçants traditionnels devrait suffir. A moyen terme, dans l'hypothèse d'une reconquête du marché ivoirien et d'une rationalisation des transactions, le secteur bancaire devra être mis à contribution. Il sera appelé à fournir les informations sur le nombre de crédits accordés par mois et par ligne de crédits, la valeur totale des crédits accordés, les encours totaux sur l'ensemble des crédits accordés, etc...

L'exportateur de type nouveau a besoin d'appui financier pour mener à bien ses transactions commerciales. Pour y parvenir, il a besoin d'information sur les possibilités et les conditions de crédit, sur le rapatriement des fonds (identité des banques spécialisées dans le transfert, les conditions de transfert, le délai d'attente, la périodicité, etc...).

* les informations administratives :

L'exportateur ne dispose pas très souvent d'informations pouvant lui faciliter les procédures administratives. Aussi est-il nécessaire pour lui de connaître :

- les adresses des guichets uniques ;
- la liste des documents à fournir ;
- les informations sur les modifications des textes et la règlementation en vigueur (suppression de certaines formalités à l'exportation, nouvelle réglementation) ;

Il a besoin aussi de conseils pratiques de la part des services techniques.

2.4.2. Informations relatives aux marchés des pays d'importation :

Les informations suivantes sont recherchées :

- état d'approvisionnement du marché par espèces et catégories : état (excès d'offre, normal ou pénurie sur les marchés ivoiriens) ; catégorie et espèce les plus demandées ; tendance (hausse, stable ou baisse) ;

- prix par espèces et catégories : fourchette de prix (maxima et minima), appréciation des prix par rapport à une situation normale, tendance des prix (hausse, stable ou baisse) ;

- arrivages : les arrivages de la semaine et les arrivages attendus (commandes faites) : nombre d'animaux arrivés par jour, et ceux attendus pour la semaine ou éventuellement le mois d'après.

- abattages journaliers pour les principales villes ivoiriennes

- adresses et intention d'achat des espèces souhaitées des principaux opérateurs économiques

3. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION

3.1. Collecte et traitement des données

3.1.1. Collecte des données sur les marchés :

Il s'agit de mettre en place un système de collecte adapté aux besoins, ce qui nécessite des réaménagements au système actuel. Il faudrait recenser les commerçants opérant sur ces marchés (leur identité, leur adresse, leur intention d'exporter ou d'importer), les catégories d'animaux à l'exportation et les informations spécifiques à ces catégories, assurer la transmission rapide et correcte des informations utiles afin qu'elles soient traitées à temps. Par ailleurs, il faudrait vérifier la compétence des collecteurs et au besoin procéder à leur recyclage. A cet effet, une petite formation spécifique sera donnée aux agents chargés des relévés sur les marchés pour qu'ils apprennent à mieux catégoriser les animaux. Un recyclage d'ensemble est nécessaire pour améliorer les données.

*** Prix et offre**

Les prix minima et maxima sont disponibles mais non publiés. Pour disposer de ces prix, il suffit d'établir la correspondance entre les catégories suivies par le dispositif national et les catégories d'exportation retenues. Pour celà, la définition des bovins dits d'exportation doit être affinée afin de différencier les trois principales catégories de bovins (Cat.1, Cat.2, Cat.3) et deux catégories de petits ruminants (béliers et boucs).

*** Liste et intention des exportateurs/et importateurs**

Les structures nationales et les syndicats des exportateurs/et importateurs devront fournir la liste et le point de contact des principaux exportateurs/ et des importateurs avec pour chacun :

- la capacité d'exportation/ou d'importation par espèce
- le délai de livraison selon la destination (exportation)
- les intentions à l'exportation / et à l'importation par espèce

*** Expédition**

Pour l'expédition par camion, une fiche additionnelle doit être introduite afin de relever les départs et affrètements des camions. Elle pourrait contenir les éléments suivants:

- nom du marché et date de départ ;
- spécification et nombre de camions (tonnage) ;
- nature du chargement (espèce d'animaux) ;

- nombre d'animaux ;
- destination (ville) ;
- date probable d'arrivée à destination ;
- prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.

Cette fiche sera introduite sur les principaux 10 marchés d'exportation suivis et non seulement sur les marchés retenus pour le système d'information.

Pour l'expédition par train (Burkina Faso), il sera demandé à la Société de Chemin de Fer du Burkina (SCFB) de fournir hebdomadairement, les informations suivantes :

- les expéditions réalisées, en cours ou en préparation pour la semaine avec spécification :
 - de la gare de départ (Ouaga, Kaya, Bobo) ;
 - de la date de départ ;
 - du nombre de wagons ;
 - du nombre d'animaux par espèce ;
 - de la gare de destination finale ;
 - de la date effective ou probable d'arrivée à destination ;
 - prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.

*** Informations administratives et bancaires**

Les structures nationales concernées fourniront hebdomadairement une note donnant:

- les modifications ou précisions sur les procédures administratives
- des conseils pratiques.

Les banques secondaires de la place seront sollicitées mensuellement pour donner :

- la situation des crédits à l'exportation (nombre, valeur totale, encours) en faisant ressortir la part des exportations de bétail
- des conseils pratiques aux exportateurs

3.1.2. Traitement et analyse :

Les informations seront centralisées hebdomadairement au niveau de la structure responsabilisée pour le traitement ; plus précisement, la personne chargée du traitement doit prendre les dispositions nécessaires auprès des producteurs de l'information pour que les délais convenus soient respectés. On note à ce sujet que la régularité de l'information en est une qualité essentielle puisqu'une fois le système mis en place, les utilisateurs compteront avec.

Le traitement consistera pour l'essentiel à :

- vérifier la cohérence et la vraisemblance des données
- traduire en terme qualitatif les données quantitatifs sur l'état du marché
- rédiger, un jour précis, le journal hebdomadaire suivant le canevas proposé ;
- sommer les capacités d'exportation et sommer les intentions d'exportation (pour les semaines et mois à venir), les données individuelles ne devant pas être publiées;
- rédiger le communiqué radio hebdomadaire ;
- rédiger le fax à destination des opérateurs des pays importateurs et (exportateurs);

Il est indispensable pour la bonne marche du système de responsabiliser non seulement les structures, mais aussi les personnes ressources désignées à cet effet.

3.1.3. Diffusion des informations

La diffusion doit être faite selon le schéma proposé. On note que toutes les diffusions primaires (strictement locales) et secondaires (informations parvenues d'autres pays) auront lieu à des jours ponctuels. Les informations reçues d'autres pays sont diffusées en l'état sans autres commentaires et analyse.

La cellule d'animation des différents cadres de concertation nationale, composées à la fois des techniciens de l'administration et des opérateurs privés veilleront à la bonne diffusion des informations recueillies.

Il y a lieu cependant de préciser que la collecte et la diffusion de l'information commerciale, comme nous l'entendons, entraînent des coûts récurrents qui ne devront pas dépasser annuellement, pour chacun des trois pays, 1.000.000 F CFA. Ces coûts comprennent les frais de collecte supplémentaire sur les marchés, les frais de téléphone des différents marchés de collecte au lieu de traitement, les frais de FAX pour la transmission des informations vers d'autres pays (du Burkina vers le Mali et la Côte d'Ivoire ; du Mali vers le Burkina et la Côte d'Ivoire; de la Côte d'Ivoire vers le Burkina et le Mali), les frais de reproduction au niveau des pays, et les frais de diffusion radiophonique.

DEUXIEME PARTIE :

NOTICE TECHNIQUE :

Spécification des informations et support technique

INTRODUCTION

Pour rendre opérationnel le système d'information commerciale proposé, il faut chercher à résoudre les problèmes pratiques d'identification de mode de collecte, de traitement et de diffusion de l'information, en précisant pour chaque type les acteurs.

Dans cette notice, on propose des solutions à ces problèmes.

On rappelle que les différents supports de publication (FAX- RADIO, JOURNAL, BULLETIN) sont destinées à recueillir les informations commerciales essentielles sur les principaux marchés des pays exportateurs (Burkina Faso et Mali) et des pays importateurs (Côte d'Ivoire, en l'occurrence).

FAX : Le Fax est établi hebdomadairement (Jeudi).

Le Fax des pays exportateurs est envoyé dans les pays importateurs et celui des pays importateurs dans les pays exportateurs.

RADIO : Le communiqué radio dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs porte sur les mêmes informations que le fax et est diffusé en langues nationales et en français une fois par semaine (Vendredi) dans les différents pays.

JOURNAL : le journal de l'exportateur et le journal de l'importateur constituent la publication écrite en langue française et diffusés une fois par semaine (lundi) dans les différents pays.

BULLETIN : Le bulletin de l'exportateur et le bulletin de l'importateur sont mensuels; ils font la synthèse des informations diffusées par les journaux au cours du mois avec une analyse des situations des marchés et aussi d'autres informations en rapport avec la situation bancaire et les procédures administratives.

1. FAX - RADIO DES PAYS EXPORTATEURS

Période de référence : La période de référence est la semaine. Il est donc indispensable de le préciser en entête du Fax-Radio dans la zone réservée.

Dans la pratique, pour les systèmes de suivi des marchés à bétail, les informations collectées ne sont disponibles que le jeudi et diffusables que le vendredi. De ce fait, on adoptera pour tous les pays du système d'information commerciale, la semaine de référence allant du vendredi au jeudi.

a) Situation des marchés :

La situation des marchés est appréhendée suivant deux volets : l'offre de bétail et les prix de transaction.

Le volet OFFRE porte sur l'état d'approvisionnement du marché et sur les tendances de l'offre.

L'état d'approvisionnement est déterminé par rapport aux effectifs présentés. Il est qualifié par rapport à la moyenne de la même période des deux dernières années. La période de référence est la semaine. A défaut de données hebdomadaires prospectives, on prendra le quart de la moyenne mensuelle sur les deux dernières années.

Si "P" est l'effectif présenté pour la période de référence passée et "X" l'effectif de la semaine en cours, on dira qu'il y a :

- " **excès d'offre** " si X est très grand par rapport à P (+ de 30 % et au-delà) ;
- " **normal** " si X est équivalent à P (+ou- 30 %) ;
- " **pénurie** " si X est nettement inférieur à P (- de 30 % et en déçà).

Ainsi, l'appréciation qualitative est établie en fonction d'une évaluation quantitative; le message en devient compréhensible pour les opérateurs.

La tendance de l'offre est appréciée par rapport aux effectifs présentés au cours de la semaine passée. On dira que le marché est en :

- " **hausse** " si les effectifs présentés de la semaine en cours dépassent ceux de la semaine passée de plus de 30 % ;
- " **stable** " si les effectifs présentés de la semaine sont de l'ordre de ceux de la semaine passée à 30 % près.
- " **baisse** " si les effectifs présentés de la semaine sont inférieurs à ceux de la semaine passée de plus de 30 %.

Le volet **PRIX** fait état du prix minimum, du prix maximum et de la tendance.

Le prix minimum et le prix maximum sont des données observées telles que fournies par les dispositifs de suivi de marché.

La **tendance** est appréciée par rapport au prix maximum.

On adoptera par convention qu'il y a :

- " **housse** " si le prix maximum de la semaine en cours est de plus de 10 % supérieur au prix maximum de la semaine passée ;

- " **stabilité** " si le prix maximum de la semaine en cours est égal à 10 % près au prix maximum de la semaine passée ;

- " **baisse** " si le prix maximum de la semaine en cours est de plus de 10 % inférieur au prix maximum de la semaine passée.

Tous ces éléments d'information sont données par espèce et par catégorie.

Les espèces concernées sont les bovins, les ovins et les caprins.

Les catégories sont au nombre de trois pour les bovins et de deux pour les petits ruminants. La distinction entre les différentes catégories pour une espèce donnée se fait en fonction du poids de l'animal, estimé à vue d'oeil par des agents expérimentés.

Pour les bovins, on exclut les femelles ; on distingue :

- la **catégorie 1 (bovins de plus de 300 kg)** : il s'agit des taureaux et des boeufs principalement d'embouche.

- la **catégorie 2 (bovins pesant entre 250 et 300 kg)** ; il s'agit des taureaux et les boeufs adultes, en bon état d'engraissement.

- la **catégorie 3 (bovins de moins de 250 kg)** : il s'agit des taurillons en bon état d'engraissement.

Pour les petits ruminants, on note :

- les **béliers de 35 - 40 Kg**, en bon état d'engraissement

- les **boucs de 30 - 35 kg**, en bon état d'engraissement

Les dispositifs de suivi des marchés ne donnent pas actuellement les effectifs présentés par catégorie. Or ceci est une exigence absolue pour la valorisation des données. L'effort à faire pour qu'il en soit ainsi n'est pas énorme ; il s'agit de simples dispositifs pratiques.

Pour les prix par catégorie, il y a une simple clarification à faire pour assurer la cohérence entre les dénominations.

b) Expéditions

Pour les expéditions, on distingue les expéditions par camion et les expéditions par train.

* expéditions par camion :

Les informations sont collectées sur les marchés d'exportation qui sont suivis par les dispositifs en place. Elles sont relatives aux camions affrétés destinés à l'exportation (ou avec intention d'exporter).

Il s'agit donc de collecter, à partir d'un marché spécifié, les informations suivantes:

- le nombre par type de camion (camions de 30 T, 20 T, 10 T etc) quittant un marché spécifié pour la Côte d'Ivoire ; (utiliser une ligne par type de camion).

- la nature du chargement : bovins ou ovins/caprins. (En cas de mélange de la cargaison, spécifier les espèces mélangées).

- le nombre de têtes : 30. (En cas de mélange de la cargaison, spécifier le nombre par espèces).

- la destination finale : préciser la localité (Abidjan, Bouaké...)

- la date probable d'arrivée : date d'arrivée normale prévue par le transporteur ou l'expéditeur ;

- le coût du transport : préciser le montant total payé du lieu de départ à la localité d'arrivée. (Ne pas inclure d'autres frais tels que les frais de convoyage).

* expéditions par train

Il s'agit des embarquements de bétail à destination de la Côte d'Ivoire dans les gares de Kaya, Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Ce sont les mêmes types d'informations recherchées que pour les expéditions par camion, à la différence qu'il faudrait spécifier la gare d'expédition, le nombre par type de wagons (H12, J Canadien, etc..)

Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central

FAX - RADIO

PAYS EXPORTATEUR :.....
Semaine du au**SITUATION DES MARCHES A BETAIL**

Etat d'appro- visionnement	Tendance	OFFRE		PRIX	
		Minimum	Maximum	Tendance	

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

A envoyer par Fax dans les pays importateurs et à diffuser en même temps à la radio dans le pays exportateur.

SITUATION DES MARCHES A BETAIL (suite)

	OFFRE	PRIX
	Etat d'appro- visionnement	Tendance Minimum Maximum Tendance
Marché de.....		
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
 Marché de.....		
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
 Marché de.....		
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

A envoyer par Fax dans les pays importateurs et à diffuser en même temps à la radio dans le pays exportateur.

EXPEDITIONS

CAMION

Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Destinat. finale	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
-------------------------	--------------------	-----------------	------------------	----------------------	-------------------

Marché de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Marché de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Marché de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

TRAIN

Nbre par type de wagon	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Destinat. finale	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
------------------------	--------------------	-----------------	------------------	----------------------	-------------------

Gare de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Gare de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Gare de.....

.....
-------	-------	-------	-------	-------	-------

A envoyer par Fax dans les pays importateurs et à diffuser en même temps à la radio dans le pays exportateur.

2. FAX - RADIO DES PAYS IMPORTATEURS

a) Situation des marchés :

Il s'agit des mêmes types d'informations que sur les marchés d'exportation.

b) Arrivages : Il faudrait distinguer les arrivages effectifs et les arrivages attendus.

*** Arrivages effectifs**

Il s'agit d'enregistrer les informations relatives aux arrivages de la semaine (nombre d'animaux arrivés par jour selon le type de transport utilisé : camion ou train).

Les informations à consigner sont du même genre que pour les expéditions dans le cas des pays exportateurs, avec "provenance" à la place de "destination".

Pour la "provenance", il s'agit de préciser le pays d'où proviennent les animaux.

Pour la "date d'arrivée", il s'agit de la date effective d'arrivée à destination.

*** Arrivages attendus**

Il s'agit des mêmes informations par rapport au nombre d'animaux attendus pour la semaine à venir, expédiés par camion ou par train.

Ces informations doivent être collectées auprès des syndicats de transporteurs pour les camions et auprès du Bureau du Trafic International (BTI) pour le train.

Il est difficile d'avoir une information exhaustive, notamment au début de la mise en place du système. Cependant si un effort de collaboration et d'organisation est fait au niveau des transporteurs et des exportateurs, il sera possible à l'avenir de disposer d'informations de qualité.

c) Situation des abattages

Il s'agit de recenser par abattoir, le nombre d'animaux abattus par catégories, le prix maximum et minimum de la carcasse par catégorie, le prix au détail du kg de viande sur les marchés spécifiés.

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***FAX - RADIO****PAYS IMPORTATEUR :**.....
Semaine du au**SITUATION DES MARCHES A BETAIL**

	OFFRE	PRIX			
	Etat d'appro- visionnement	Tendance	Minimum	Maximum	Tendance
Marché de					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

A envoyer par Fax dans les pays exportateurs et à diffuser en même temps à la radio dans le pays importateur.

'SITUATION DES MARCHES A BETAIL (suite)

	OFFRE	PRIX			
		Etat d'appro- visionnement	Tendance	Minimum	Maximum
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)					
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)					
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)					
Bélier (35 - 40 kg)					
Bouc (30 - 35 kg)					
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)					
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)					
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)					
Bélier (35 - 40 kg)					
Bouc (30 - 35 kg)					
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)					
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)					
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)					
Bélier (35 - 40 kg)					
Bouc (30 - 35 kg)					

A envoyer par Fax dans les pays exportateurs et à diffuser en même temps à la radio dans le pays importateur.

ARRIVAGES EFFECTIFS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Marché de.....

--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Gare de.....

--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--

ARRIVAGES ATTENDUS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob. d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------------

Marché de.....

--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob. d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------------

Gare de.....

--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--

SITUATION DES ABATTAGES

	Nbre d'animaux abattus	Prix carcasse Minimum	Prix kg Maximum	Prix kg de viande
--	---------------------------	--------------------------	--------------------	----------------------

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

3. JOURNAL DE L'EXPORTATEUR/JOURNAL DE L'IMPORTATEUR

L'entête, la situation des marchés, les expéditions, les arrivages et la situation des abattages, sont à remplir de la même façon que dans le cas du Fax/Radio.

Les renseignements supplémentaires que sont la chronique bancaire, les informations administratives et les adresses utiles, qui sont à fournir une fois par mois.

a) Chronique bancaire : Les renseignements suivants sont recherchés :

- le nombre de crédits par ligne : préciser le nombre total de crédits accordés par lignes de crédits aux clients exportateurs de bétail au cours du mois écoulé ;

- la valeur totale des crédits accordés : préciser le montant global (effectivement débloqué) de crédits versés aux clients exportateurs de bétail ;

- les encours totaux : donner le total des crédits non encore remboursés par les clients exportateurs, c'est à dire ce qu'ils doivent aux banques ;

* **Conseils pratiques** : il s'agit de consigner ici toutes les informations utiles pouvant faciliter l'accès des opérateurs au crédit bancaire. Pour celà, il faudrait :

- donner le maximum d'informations sur les lignes effectives de crédits et les conditions d'accès ;

- porter une appréciation critique sur la situation du crédit, son évolution probable, les contraintes, etc...

b) Informations administratives : Il s'agit de mettre à la disposition des exportateurs toutes les informations utiles concernant la réglementation en vigueur et les modifications des textes (adresses des guichets uniques, suppression de certaines formalités et taxes à l'exportation, réforme des réglementations, difficultés pratiques dans la mise en oeuvre des nouvelles réglementations, etc...). Il faudrait spécifier clairement par des descriptions détaillées toutes les mesures de réforme touchant les exportations afin qu'elles soient portées à l'attention des utilisateurs.

* **Conseils pratiques** : Il s'agit de proposer des solutions pratiques aux difficultés rencontrées par les opérateurs dans les limites de la réglementation en vigueur tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

c) adresses utiles :

On donnera les noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone, de telex ou de fax des exportateurs et importateurs. Ces opérateurs seront interrogés sur leur capacité mensuelle d'exportation ou d'importation, le volume d'exportation ou d'importation réalisé le mois précédent ainsi que leur intention pour le mois à venir. On ne présentera pas les données individuelles par opérateurs, mais les totaux des opérations par espèces.

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***JOURNAL DE L'EXPORTATEUR*****PAYS :**

Semaine du..... au.....

SITUATION DES MARCHES A BETAIL

	OFFRE		PRIX		
	Etat d'approvisionnement	Tendance	Minimum	Maximum	Tendance
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le journal en provenance des pays importateurs

SITUATION DES MARCHES A BETAIL (Suite)

	OFFRE	PRIX		
	Etat d'appro- visionnement	Tendance	Minimum	Maximum
Marché de.....				
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....				
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....				
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le journal en provenance des pays importateurs

EXPEDITIONS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
Marché de :

Marché de :

.....
.....
.....

Marché de :

.....
.....
.....

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
Gare de :

Gare de :

.....
.....
.....

Gare de :

.....
.....
.....

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le journal en provenance des pays importateurs

CHRONIQUE BANCAIRE

	Nbre de crédits par ligne	Valeurs des crédits	Encours totaux
Banque.....
.....
.....
Banque.....
.....
.....
Banque.....
.....
.....
Conseils pratiques
.....
.....
.....

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Notes sur les procédures

.....

.....

.....

.....

.....

2. Conseils pratiques

.....

.....

.....

.....

.....

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le journal en provenance des pays importateurs

ADRESSES UTILES DES EXPORTATEURS

CAPACITE TOTALE D'EXPORTATION

	Volume d'exportation réalisé	Intention d'exportation pour le mois prochain
Bovins
Ovins
Caprins
Observations	

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le journal en provenance des pays importateurs

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***JOURNAL DE L'IMPORTATEUR *****PAYS :**

Semaine du.....au.....

SITUATION DES MARCHES

OFFRE	Tendance	PRIX		Tendance
		Minimum	Maximum	
Etat d'appro- visionnement				

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Marché de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

* A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le journal en provenance des pays exportateurs !

SITUATION DES MARCHES A BETAIL (suite)

	OFFRE	PRIX			
		Etat d'appro- visionnement	Tendance	Minimum	Maximum
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le journal en provenance des pays exportateurs.

ARRIVAGES EFFECTIFS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Marché de.....

Marché de.....

Marché de.....

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Gare de.....

Gare de.....

Gare de.....

ARRIVAGES ATTENDUS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob. d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------------

Marché de.....

--	--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--	--

Marché de.....

--	--	--	--	--	--

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob. d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------------

Gare de.....

--	--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--	--

Gare de.....

--	--	--	--	--	--

* A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le journal en provenance des pays exportateurs !

SITUATION DES ABATTAGES

Nbre d'animaux abattus	Prix carcasse	Prix kg de viande
	Minimum	Maximum

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

ADRESSES UTILES DES IMPORTATEURS

Nom **Prénoms** **Adresse postale** **Téléphone** **Télex** **Fax**

Adresse postale

Téléphone

Télex

Fax

CAPACITE TOTALE D'IMPORTATION

Volume d'importation réalisé

Intention d'importation pour le mois prochain

Ovins

Caprins

Observations

.....
.....
.....

A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le journal en provenance des pays exportateurs.

5. BULLETIN DE L'EXPORTATEUR / BULLETIN DE L'IMPORTATEUR

Il reprend les informations diffusées au cours du mois dans les pays exportateurs et en fait une synthèse. Il analyse d'une façon détaillée la situation qui prévaut tant sur les marchés qu'au niveau des banques et de l'administration centrale.

Toutes ces informations sont centralisées sur le support ci-joint.

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***BULLETIN DE L'EXPORTATEUR*****PAYS :****Mois de :****SITUATION DES MARCHES A BETAIL**

	OFFRE Etat d'appro- visionnement	Tendance	PRIX		
			Minimum	Maximum	Tendance
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays importateurs

SITUATION DES MARCHES A BETAIL (Suite)

	OFFRE		PRIX		
	Etat d'approvisionnement	Tendance	Minimum	Maximum	Tendance
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays importateurs

EXPEDITIONS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	-------------------------	----------------------

Marché de :

.....
.....
.....

Marché de :

.....
.....
.....

Marché de :

.....
.....
.....

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Date prob. d'arrivée	Coût du transport
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	-------------------------	----------------------

Gare de :

.....
.....
.....

Gare de :

.....
.....
.....

Gare de :

.....
.....
.....

CHRONIQUE BANCAIRE

	Nbre de crédits par ligne	Valeurs des crédits	Encours totaux
--	------------------------------	------------------------	-------------------

Banque.....

.....

Banque.....

.....

Banque.....

.....

Conseils pratiques

.....

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. *Notes sur les procédures*

.....

2. *Conseils pratiques*

.....

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays importateurs

ADRESSES UTILES DES EXPORTATEURS

Nom **Prénoms** **Adresse postale** **Téléphone** **Télex** **Fax**

Adresse postale

Téléphone

Télex

Fax

CAPACITE TOTALE D'EXPORTATION

Volume d'exportation réalisé

Intention d'exportation pour le mois prochain

Bovins

• 100 •

Ovins

© 2004 by Pearson Education, Inc.

.....

Caprins

.....

.....

Observations

.....

*A diffuser dans les pays exportateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays importateurs

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***BULLETIN DE L'IMPORTATEUR *****PAYS :****Mois de :****SITUATION DES MARCHES**

	OFFRE Etat d'appro- visionnement	Tendance	PRIX		
			Minimum	Maximum	Tendance
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

* A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays exportateurs !

SITUATION DES MARCHES A BETAIL (suite)

	OFFRE	Etat d'appro- visionnement	PRIX		
			Tendance	Minimum	Maximum
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)
Marché de.....					
Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

ARRIVAGES EFFECTIFS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Marché de.....

Marché de.....

Marché de.....

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date d'arrivée
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------------

Gare de.....

Gare de.....

Gare de.....

ARRIVAGES ATTENDUS

CAMION

	Nbre par type de camion	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob.
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	------------

Marché de.....

Marché de.....

Marché de.....

TRAIN

	Nbre par type de wagons	Nature du chargem.	Nombre de têtes	Provenance	Date Prob.
--	----------------------------	-----------------------	--------------------	------------	------------

Gare de.....

Gare de.....

Gare de.....

* A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays exportateurs !

SITUATION DES ABATTAGES

	Nbre d'animaux abattus	Prix carcasse Minimum	Prix kg Maximum
--	---------------------------	--------------------------	--------------------

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

Abattoir de.....

Cat. 1(Bov. plus de 300 kg)
Cat. 2 (Bov. 250 - 300 kg)
Cat. 3 (Bov. moins de 250 kg)
 Bélier (35 - 40 kg)
Bouc (30 - 35 kg)

ADRESSES UTILES DES IMPORTATEURS

Nom **Prénoms** **Adresse postale** **Téléphone** **Télex** **Fax**

Adresse postale

Téléphone

Télex

Fax

CAPACITE TOTALE D'IMPORTATION

Volume d'importation réalisé

Intention d'importation pour le mois prochain

.....

Caprines

Observations

A diffuser dans les pays importateurs en même temps que le bulletin en provenance des pays exportateurs.

6. CONTRAINTES A RESPECTER

Les qualités essentielles d'un système d'information résident dans l'intérêt de l'information véhiculée et dans sa régularité. Aussi convient-il d'insister sur le respect strict des normes édictées tant du point de vue de l'information que de celui de sa publication. S'agissant de ce dernier point, le schéma de publication ci-joint doit être la référence absolue pour les pays concernés.

Schéma de publication des indicateurs du marché sahélien

Indicateurs	Période de référence	Mode et date de diffusion		
		Fax Radio (Français et Langues nationales	Journal	Bulletin
Etat d'approvisionnement des marchés	Semaine	Tous les Vendredis	Tous les Lundis	1 er lundi de chaque mois
Prix des 3 catégories de bovins et des 2 catégories de petits ruminants, à l'exportation	Semaine	Tous les Vendredis	Tous les Lundis	1 er lundi de chaque mois
Informations sur la logistique (Camion / train)	Semaine	Tous les Vendredis	Tous les Lundis	1 er lundi de chaque mois
Chronique bancaire	Mois		1 er lundi de chaque mois	1 er lundi de chaque mois
Informations administratives (notes, conseils, divers....)	Mois		1 er lundi de chaque mois	1 er lundi de chaque mois
Adresses utiles des opérateurs	Mois		1 er lundi de chaque mois	1er lundi de chaque mois

Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central

Schéma de publication des indicateurs des marchés ivoiriens

Indicateurs	Période de référence	Mode et date de diffusion		
		Fax Radio (Français et Langues nationales)	Journal	Bulletin
Etat d'approvisionnement des marchés	Semaine	Tous les Vendredis	Tous les Lundis	1 er Lundi de chaque mois
Prix des 3 catégories de bovins et des 2 catégories de petits ruminants	Semaine	Tous les Vendredis	Tous les Lundis	1 er Lundi de chaque mois
Arrivages sur les marchés :				1 er Lundi de chaque mois
. Arrivages effectifs . Arrivages attendus	Semaine Semaine	Tous les Vendredis	Tous les lundis	
Adresses utiles des opérateurs	Mois		1 er lundi de chaque mois	1 er lundi de chaque mois

7. RESPONSABILITES DANS LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS

Les structures responsables de la collecte et du traitement doivent prendre toutes les dispositions nécessaires auprès des producteurs de l'information pour que les délais convenus soient impérativement respectés. Leur responsabilité est entière en ce qui concerne la qualité (fiabilité, authenticité) de l'information diffusée.

Les informations collectées seront centralisées hebdomadairement au niveau de ces structures responsables mentionnées à cet effet sur le support ci-joint.

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***Responsabilités dans la collecte et le traitement des informations**

INDICATEURS	COLLECTE	TRAITEMENT ET REDACTION
Données sur les marchés	CSA (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) SVM (Côte d'Ivoire)	CSA (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) SVM (Côte d'Ivoire)
Informations sur la logistique	CSA/Direct.Transports (Burkina Faso) OMBEVI/Direct.Transp (Mali) SMV/DPE/Transit Côte d'Ivoire)	CSA/Direct.Transports (Burkina Faso) OMBEVI/Direct.Transp (Mali) SMV/DPE/Transit Côte d'Ivoire)
Informations administratives	Chambre de Commerce (Burkina Faso) DNAE/Ch. de commerce (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)	Chambre de Commerce (Burkina Faso) DNAE/Ch. de commerce (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)
Informations bancaires	CNCA (Burkina Faso) BNDA (Mali) BCEAO (Côte d'Ivoire)	CNCA (Burkina Faso) BNDA (Mali) BCEAO (Côte d'Ivoire)

Signification des sigles :

CSA = Cellule des statistiques Animales

SVM = Service Vétérinaire Municipal

OMBEVI = Office Malien du Bétail et de la Viande

DPE = Direction des Productions de l'Elevage

DNAE = Direction Nationale des Affaires Economiques

CNCA = Caisse Nationale du Crédit Agricole

BNDA = Banque Nationale de Développement Agricole

BCEAO = Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

8. RESPONSABILITÉS DANS LA DIFFUSION DES INFORMATIONS

La responsabilité des structures désignées est entière en ce qui concerne la régularité de la diffusion et de l'authenticité de l'information.

Ces structures et les personnes mentionnées sur le support ci-joint doivent veiller aux diffusions primaires (informations strictement locales) et secondaires (informations provenant d'autres pays) aux jours précis proposés.

Les informations en provenance d'autres pays doivent être diffusées en l'état sans autres commentaires et analyse.

*Promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central***Responsabilités dans la diffusion des informations**

Indicateurs	Structures Responsables	Personnes Responsables
Redaction et diffusion des Fax	CSA (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) SVM (Côte d'Ivoire)	Diaby /Bamby Doumbia / Ouologuem Dr. Touré / Dr. Kouamé
Communiqués radio	DPIA (Burkina Faso) OMBEVI(Mali) SMV/DPE/Transit (C.I.)	Dr. Malgoubri /Diaby Abou Doumbia / Ouologuem Dr. Touré Pell/Dr.Kouamé
Journal	DPIA (Burkina Faso) OMBEVI(Mali) SMV/DPE/Transit (C.I.)	Dr. Malgoubri Mathieu Abou Doumbia Dr. Touré Pell
Bulletin	DPIA (Burkina Faso) OMBEVI(Mali) SMV/DPE/Transit (C.I.)	Dr. Malgoubri Mathieu Abou Doumbia Dr. Touré Pell

Signification des sigles :

CSA = Cellule des statistiques Animales

OMBEVI = Office Malien du Bétail et de la Viande

SVM = Service Vétérinaire Municipal

DPIA = Direction de la Production et des Industries Animales

DPE = Direction des Productions de l'Elevage

BIBLIOGRAPHIE

1. CEAO/DPR

Octobre 1982

Etude sur les Echanges commerciaux en matière de bétail-viande

2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (BURKINA FASO) :

Juin 1986

Séminaire de formation sur les Statistiques de l'élevage (17-26 Juin 1986).

3. H. BREMAN, N. TRAORE et AL. - OCDE/CILSS

Avril 1987

Analyse des conditions de l'Elevage et propositions de politiques et de programmes (Mali)

4. PHILIPPE LHOSTE - IEMVT/CIRAD

Avril 1987

L'Elevage dans le développement des zones cotonnières (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mali)

5. CILSS/DIAPER II

Avril 1989

Atelier sur la Problématique de l'Information sur le Secteur de l'Elevage dans les pays du CILSS (Nouakchott 19 - 22 Février 1989)

6. JEAN PAUL PRADERE ; SEYDOU SIDIBE - DIRECTION NATIONALE DE L'ELEVAGE DU MALI

Mars 1989

Etude du cheptel bovin malien : évolution- structure des troupeaux - productivité

7. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ELEVAGE - MALI -

Juin 1990

Assises Nationales des Professionnels du bétail et de viande.
Recommandations.

8. HENRI JOSSERAND. CLUB DU SAHEL**Août 1990**

Systèmes de production et d'échanges ouest africains en produits d'élevage; Aide mémoire synthétique et premiers éléments d'analyse régionale.

9. GUIGMA S. (SPVA) - CILSS**Mai 1990**

Synthèse des travaux du Comité restreint sur l'Elevage dans les pays membres du CILSS

10. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (BURKINA FASO)**Avril 1991**

Etude prospective du sous secteur Elevage au Burkina Faso, (rapport de synthèse)

11. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (BURKINA FASO)**Décembre 1991**

Bulletin annuel Statistique de l'Elevage

12. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ELEVAGE (MALI)**Mars 1991**

Relance et modernisation de la commercialisation

13. USAID/BANQUE MONDIALE**Octobre 1991**

Libéralisation des marchés régionaux des produits de l'élevage : Plan d'action pour le corridor comprenant le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali.

14. CILSS/DPP/DIAPER II**Octobre 1991**

Etude des circuits de commercialisation du bétail, de la viande et des produits de l'élevage des pays du sahél et des pays côtiers

15. CEBV/BDPA

Septembre 1991

Approvisionnement et relance des échanges communautaires en bétail et viande des pays membres de la CEBV

16. CILSS/CEBV

Avril 1992

Séminaire Régional sur la commercialisation du bétail et de la viande dans les pays du sahel et de la Côte (Nouakchott 22 - 25 Mars 1992)

17. PROGRAMME SAHEL BURKINABE

Avril 1992

Diagnostic et recommandations en matière d'exploitation et de commercialisation du bétail et de la viande dans les provinces du Seno et de l'Oudalan



18. NOVIB/SAHEL

Juillet 1992

Conséquences du dumping de la viande de boeuf sur les populations sahéliennes

19. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES (COTE D'IVOIRE)

Avril 1993

Programme d'urgence pour le développement de l'élevage - Rapport d'identification -

20. SOLAGRAL/IRAM

Mars 1993

Etude : Politique de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre.